

B Politique La Presse

Montréal,
mercredi
9 août
2000

ÉDITORIAL / MONDE

L'Ontario renforce ses exigences sur l'eau potable

Le nouveau règlement exige, entre autres, l'échantillonnage et l'analyse de l'eau potable sur une base régulière par des laboratoires dûment autorisés

Presse Canadienne
TORONTO

Le gouvernement ontarien a annoncé hier un nouveau règlement sur la protection de l'eau potable, que plusieurs organismes se sont empressés de qualifier d'insuffisant.

La réglementation, qui exige, entre autres choses, l'échantillonnage et l'analyse de l'eau potable sur une base régulière par des laboratoires dûment autorisés, fait suite à la tragédie de Walkerton, où la contamination de l'eau potable par la bactérie E. coli a fait six morts et incommodé des centaines d'autres personnes.

« Les événements de Walkerton

nous ont fait saisir l'importance d'une eau propre, et pourquoi nous ne devons jamais prendre cela pour acquis », a commenté le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris.

Le nouveau règlement, qui doit entrer en vigueur le 26 août, exige également que tout résultat d'analyse non conforme aux normes soit signalé aux autorités compétentes et ce, quelle que soit l'heure du

jour ou de la nuit, sept jours sur sept. Dans ce cas, le propriétaire du réseau de distribution d'eau en cause est tenu d'en informer la population par voie d'avis public, affiché dans des endroits visibles de tous, a précisé le ministre de l'Environnement, Dan Newman.

Les réseaux de traitement de l'eau devront également fournir des rapports trimestriels sur l'eau potable, qui seront accessibles au public.

Pour Ken Ogilvie, de l'organisation environnementale Pollution Probe, le nouveau règlement est « du bon travail », parce qu'il transforme ce qui n'était que des directives en normes exécutoires.

Toutefois, déplore-t-il, le gouvernement ne s'est pas encore attaqué à un problème fondamental, c'est-à-dire à la pollution de l'eau à sa source. Il faut donc régler notamment le problème des rejets agricoles dans les cours d'eau, observe-t-il.

Sans dire ce qu'il en coûtera de se conformer au nouveau règlement, le premier ministre a laissé entendre qu'il reviendrait aux contribuables municipaux d'en payer le prix, sous forme de hausse de taxes ou de factures d'eau plus élevées.

D'autres organismes, comme l'Alliance environnementale de Toronto, trouvent injuste que ce soit

aux municipalités d'assumer les coûts. L'Association des municipalités, tout en se disant favorable au nouveau règlement, a souligné l'importance du financement des infrastructures.

Le ministre des Affaires municipales, Tony Clément, a signalé que la province espérait annoncer très bientôt de nouvelles mesures de financement d'immobilisations, mais il a ajouté qu'il revenait aux municipalités de faire preuve de plus de sagesse dans leurs dépenses.

« Trop peu, trop tard », ont affirmé pour leur part les critiques de l'opposition en parlant du nouveau règlement.

Un vaccin contre l'E. coli est en préparation

Presse Canadienne
OTTAWA

Des chercheurs du gouvernement fédéral ont joint leurs efforts à une compagnie ontarienne pour mettre au point un vaccin contre la bactérie E. coli.

C'est cette bactérie est responsable de la mort de six personnes, récemment, à Walkerton, en Ontario, et de malaises ressentis par des centaines d'autres.

Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) a signé une entente avec une compagnie de Guelph, en Ontario, Foragen Technology Ventures, qui expérimente le vaccin sur du bétail. Les tests sont menés ce mois-ci à Saskatoon et on devrait en connaître les résultats d'ici deux mois.

Les matières fécales du bétail sont considérées comme la principale source de transmission de la bactérie, qui peut contaminer les puits.

Les chercheurs espèrent que « le vaccin déclenchera une réaction immunitaire chez les bovins et provoquera la production d'anticorps qui préviendront la croissance de la bactérie E. coli dans le système digestif de ces animaux. S'il s'avère efficace, ce vaccin pourrait fournir une solution simple, économique et efficace pour éliminer cette bactérie à la source même », a expliqué un porte-parole du CNRC, Shannon Cassidy.

Des tests effectués en laboratoire sur des souris ont prouvé que le vaccin pouvait venir à bout de la bactérie.

Le président de la compagnie Foragen, Murray McLaughlin, a déclaré que si les tests étaient concluants, une nouvelle compagnie serait mise sur pied pour commercialiser le vaccin.

Une verte contre Day

JULES RICHER
Presse Canadienne, OTTAWA

Stockwell Day aura de l'opposition verte dans la circonscription de la Colombie-Britannique où il se présente lors d'une élection partielle, le 11 septembre prochain.

En effet, la leader du Parti vert du Canada, Joan Russow, a annoncé hier qu'elle affrontera le nouveau chef de l'Alliance canadienne. Son but : s'assurer qu'il sera question d'écologie pendant la campagne dans Okanagan-Coquihalla.

M. Day tentera de cette façon de faire son entrée à la Chambre des communes. À l'autre bout du Canada, en Nouvelle-Écosse, le chef conservateur, Joe Clark, essaiera aussi de se faire élire au Parlement lors d'une autre élection partielle, qui aura lieu la même journée.

Mme Russow concède que ses chances de remporter Okanagan-Coquihalla ne sont pas élevées : le soutien de son parti en Colombie-Britannique est d'environ 6 pour cent.



Stockwell Day



PHOTO PC

Le GTS Katie remorqué vers Bécancour

La saga du cargo GTS Katie en est vraisemblablement à son dernier épisode, alors que deux remorqueurs ont entrepris, hier, de touer jusqu'au port de Bécancour ce navire transportant du matériel militaire d'une valeur de 223 millions. Le remorquage du cargo américain a débuté dans le brouillard et il faudra peut-être une quarantaine d'heures pour franchir la distance entre Rimouski et Bécancour, tout dépendant des conditions météorologiques, de la marée et du vent. C'est donc dire que le Katie devrait atteindre demain le port de Bécancour. Le navire a été arraisonné jeudi par la marine canadienne au large de Terre-Neuve. Lorsqu'il arrivera à Bécancour, il sera délesté d'une partie de sa cargaison, notamment des explosifs. Il poursuivra ensuite son chemin jusqu'à Montréal, où l'on débarquera le reste du matériel. Au centre d'un conflit commercial, le Katie avait été affrété pour transporter de l'équipement militaire utilisé par les Forces armées canadiennes dans le cadre de leur mission au Kosovo.

Assurance-emploi: Ottawa sème l'émoi dans Charlevoix

MICHEL HÉBERT
Presse Canadienne, QUÉBEC

Le récent redécoupage des zones administratives de l'assurance-emploi poussera des milliers de personnes à l'aide sociale, risquant de perturber la paix sociale dans le comté de Charlevoix.

Selon le député de cette circonscription, Rosaire Bertrand, la population est sur les dents depuis que sont connues les nouvelles règles de l'assurance-emploi. Le comté de Charlevoix compte 5000 travailleurs saisonniers dans le tou-

table cauchemar en septembre prochain.

« Ça va appauvrir Charlevoix dans tous les sens du mot », a-t-il déclaré en conférence de presse, à Québec, hier.

Depuis le 9 juillet, le comté de Charlevoix est amalgamé à la région administrative Bas-Saint-Laurent-Côte-Nord dont le taux de chômage est nettement moins élevé. Les conditions d'admissibilité à l'assurance-emploi sont donc maintenant plus sévères.

Les travailleurs saisonniers, qui comptent sur les prestations d'assurance-emploi pour vivre durant la moitié de l'année, vivront un véri-

table cauchemar en septembre prochain.

Ils devront avoir travaillé non pas 420 heures mais plutôt 525 heures pour avoir droit à des prestations durant 21 semaines au lieu 32 semaines.

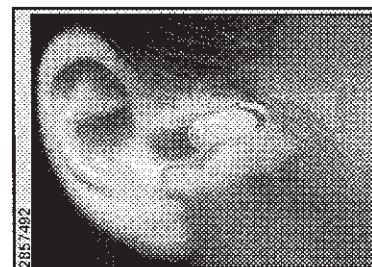
Ceux qui ne pourront être admissibles devront obligatoirement se tourner vers l'aide sociale, gérée par le Québec. Mais les règles de l'aide sociale sont strictes : les bénéficiaires ne peuvent avoir des actifs importants, en argent ou en biens immobiliers. Ils devront donc les liquider avant d'être admissibles.

Des milliers de personnes de la Côte-Nord sont aussi touchés par un redécoupage similaire du territoire administratif de l'assurance-emploi.

M. Bertrand estime qu'Ottawa peut corriger facilement la situation en associant Charlevoix à la Gaspésie, les deux régions ayant des similitudes économiques et des taux de chômage comparables.

Les responsables régionaux de l'assurance-emploi ont modifié leurs zones administratives après avoir mené des consultations. Un exercice peu crédible, estimait hier le député Bertrand qui souhaite l'intervention rapide des ministres fédéraux Gilbert Normand et Martin Cauchon, bien connus dans la région.

S'ils ne bougent pas, Charlevoix manifesterà son mécontentement. « Les gens sont prêts à réagir très fortement », a prévenu le député Bertrand.



L'AIDE AUDITIVE
Des milliers de malentendants ont retrouvé leurs activités grâce à l'aide auditive. Elle est si petite et se glisse confortablement dans l'oreille.

*Le modèle illustré n'est pas couvert par la RAMQ

Une prothèse auditive SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE selon les règles de la Régie d'assurance-maladie du Québec.*

Laflamme & Associés (514) 849-4500
Audioprothésistes
1 800 422-6181

MONTRÉAL
525, rue Sherbrooke Est #1

ST-JEAN
(450) 349-1260
900, boul. du Séminaire, bureau 140

LONGUEUIL
99, place Charles-Lemoyne, bureau 102

LAVAL
(450) 629-9887
1435, boul. St-Martin Ouest, bureau 300

BELOEIL
365, boul. Laurier, bureau 101

GRANBY
(450) 378-7337
320, boul. Leclerc Ouest, bureau 8

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

GUY CREVIER
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

MARCEL DESJARDINS
VICE-PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ADJOINT
YVES BELLEFLEUR
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

Les préjugés aux États-Unis

Le choix du sénateur Joseph Lieberman comme colistier par le candidat démocrate à la Maison-Blanche, Al Gore, donnera plus d'étoffe à la candidature de ce dernier. M. Lieberman est un esprit indépendant qui n'a pas craint, à l'occasion, de collaborer avec les républicains ou de critiquer ses proches, comme il l'a fait pour le président Clinton, lors de l'affaire Lewinski. Le fait que M. Lieberman soit le premier juif pratiquant à devenir candidat à la présidence ou à la vice-présidence est également important, mais ne devrait pas éclipser ses qualités personnelles et politiques.

On a souvent fait grand cas des préjugés qu'il fallait respecter chez les Américains pour gagner la course à la Maison-Blanche. Ainsi, le divorce d'Aldai Stevenson a eu un effet sur sa candidature malheureuse contre Dwight D. Eisenhower, en 1952 et 1956. Mais en 1980, personne ne mentionnait le divorce de Ronald Reagan, sauf de façon anecdotique. De même, les Américains n'ont finalement pas retenu le catholicisme de John F. Kennedy contre lui, en 1960, alors que celui d'Al Smith avait joué un rôle dans sa défaite en 1928.

Si, de nos jours, le choix d'un juif comme candidat peut encore étonner, c'est surtout du fait que, du point de vue de l'opportunisme électoral, un juif n'est pas très « payant ». Les juifs représentent environ 2 % de la population des États-Unis et votent de toute façon pour le Parti démocrate. Les juifs sont, en effet, extrêmement bien intégrés à la vie publique américaine, au sens le plus large. Comme, du reste, à Montréal, ils sont actifs à tous les niveaux de la politique, de la justice, de l'éducation, des services de santé et de la vie culturelle.

Cette intégration montre surtout une très grande évolution dans l'antisémitisme américain depuis les années 50. Malheureusement, l'antisémitisme maladif, celui qui anime en cachette les nostalgiques du nazisme, existe encore. Mais celui qui était beaucoup plus répandu et qui consistait à fixer des quotas pour les juifs dans les universités ou à les exclure de certaines entreprises ou de certains clubs est en voie de disparition. Pour la plupart des Américains, il ne fait aucun pli d'avoir un professeur juif, ou un patron juif ou de voter pour un juif.

Le cas des juifs en politique présidentielle n'est pas vraiment assimilable à celui des catholiques romains. L'élection du président Kennedy fait penser à l'effroi qu'avait suscité celle d'Andrew Jackson, en 1828, sur la côte Est, où l'on était habitué à ce que la présidence soit occupée par un membre d'une famille patricienne de Virginie ou du Massachusetts. Or, Andrew Jackson était peut-être un général brillant, mais il était aussi un rustre du Tennessee, d'au-delà des Appalaches.

Le refus de beaucoup d'Américains d'admettre la possibilité d'un président catholique venait d'un mépris semblable. Pendant longtemps, on a entretenu l'idée dans certains milieux protestants que les catholiques, c'est-à-dire les Irlandais, les Italiens, les Canadiens français et autres immigrants de fraîche date, étaient maintenus dans la pauvreté et dans l'ignorance par leur clergé. Même sans les sinistres complots du Vatican, dont il était parfois question, comment pouvait-on faire confiance à un catholique à la Maison-Blanche ?

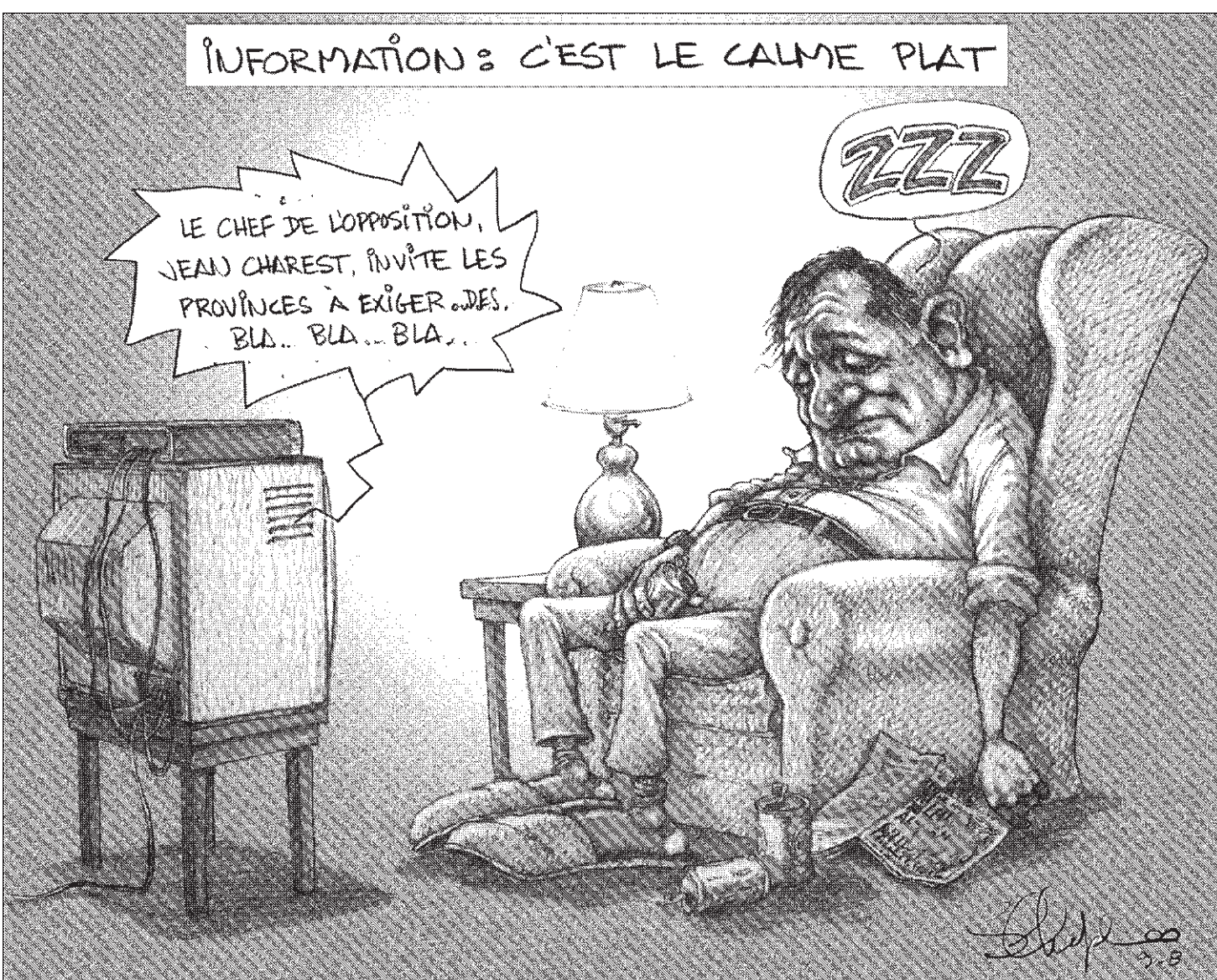
Dans une société ouverte, les mentalités ont tendance à changer. C'est parfois très lent, mais il y a des préjugés tenaces qui finissent même par faire sourire. Personne n'a remarqué qu'Al Gore vient du même Tennessee que l'impossible Andrew Jackson. La candidature de Joseph Lieberman a été bien accueillie et le jour viendra, sans doute, où il ira aussi de soi que les femmes et les Noirs doivent avoir des chances égales d'accéder aux dignités les plus élevées aux États-Unis et dans les autres démocraties occidentales. Al Gore vient de faire un pas important dans cette direction.

L'entêtement

En compliquant les choses les plus simples, on finira par ne plus très bien savoir de quoi il retourne. Au départ, le problème soulevé était pourtant assez limpide et pouvait se régler aisément : est-il toujours de mise que l'ordre du jour des assemblées de conseils municipaux prévoit la récitation d'une prière au début de la réunion ?

Poser la question, c'est y répondre puisque tant que personne n'a contesté cette tradition on devait présumer qu'elle reflétait les convictions de tout le monde. Mais à partir du moment où on s'est mis à débattre de sa pertinence, il devenait évident qu'on ne pouvait plus invoquer l'unanimité pour justifier son maintien. Et que, à moins d'appliquer rapidement le compromis dont la simplicité sautait aux yeux — un moment de silence que chacun pourrait consacrer à ce que lui inspirent ses convictions ou simplement à réfléchir sur les questions à l'étude —, on se dirigeait vers des querelles coûteuses, interminables et inutilement blessantes. Et, contre toute logique, c'est exactement ce qu'on a fait.

Résultat : à la suite de plaintes devant la Commission des droits de la personne, on en est rendu, à Outremont et à la CUM, à s'enliser dans des discussions oiseuses mais qui vont entraîner des frais juridiques importants sur le droit des uns de prier en public et sur celui des autres de ne pas être forcés d'assister à l'expression de cette piété... ! Arrivé à ce niveau d'aberration, on a le choix entre déplorer l'obstination des uns, l'intolérance des autres et... l'entêtement de chacun.



DROITS RÉSERVÉS

Serge.Chapleau@lapresse.ca

OPINIONS

edito@lapresse.ca

Abus de pouvoir à McGill?

Les auteurs s'expriment au nom de la Presse Universitaire Indépendante du Québec, Pierre-Olivier Savoie (The Link, Université Concordia) ; Isabelle Porter et Jean-François Cliche (Impact Campus, Université Laval) ; Bernard Leduc (Quartier Libre, Université de Montréal).

La Presse universitaire indépendante du Québec ne peut rester muette devant la fermeture effective d'un de ses membres, Le Délit Français, et de son organisation soeur, le McGill Daily, par l'Association étudiante de l'Université McGill. Vendredi dernier, en cadenasant le bureau qu'occupent conjointement les deux seuls journaux étudiants indépendants de l'université, l'AEUM a gravement entravé la liberté de presse, une valeur fondamentale que notre société a choisi d'inclure dans la Charte canadienne des droits et libertés. La fermeture d'un journal étudiant de cette façon est inacceptable.

Le bail du Daily et du Délit est officiellement terminé depuis quatre ans. Cependant, l'entente était renouvelée annuellement de façon tacite depuis. Maintenant, l'AEUM décide de traiter ces deux journaux indépendants — fi-

nancés par les étudiants en tant que services — comme des partenaires commerciaux plutôt que des services aux étudiants. On refuse de renouveler le bail et on veut relocaliser les journaux dans des locaux plus petits (où le loyer sera plus élevé) parce qu'un locataire commercial — café, restaurant — permettrait à l'AEUM d'augmenter le loyer du présent local occupé par les journaux. Cela montre que l'AEUM ne place pas en priorité la participation active des étudiants dans sa conception des services à ses membres, les étudiants. Aussi, il est primordial pour un journal étudiant, qui fonctionne surtout sur une base bénévole, d'occuper de grands locaux fonctionnels et faciles d'accès où les étudiants voulant y investir du temps pourront se sentir à l'aise.

Il nous appartient moins de critiquer les méthodes de gestion de l'AEUM vis à vis ses locaux, que le peu de respect qu'elle semble accorder à la presse étudiante indépendante. D'ailleurs, est-il nécessaire de rappeler que, comme par hasard, c'est en plein été, en l'absence de la majorité de ses membres, que l'AEUM a entrepris son petit coup de

force ? Nous devons ajouter qu'elle ne détient pas de mandat de la population étudiante pour procéder à une action qui la concerne pourtant de près ? À court terme, le plus déplorable est que cette action risque de mettre en péril la publication des deux journaux qui doit recommencer d'ici trois semaines.

Il est d'usage que les journaux étudiants et les associations étudiantes ne vivent pas dans l'harmonie la plus parfaite. D'ordinaire cela est un signe de la vitalité politique qui peut animer les campus universitaires et collégiaux. Les associations étudiantes ont leur chien de garde attiré, que ça leur plaise ou non, et cette dynamique constitue l'un des fondements de la démocratie étudiante. Mais au-delà de cela, la presse étudiante joue un rôle fondamental d'information, de formation et de tribune d'opinion.

En forçant l'équipe du Délit Français et du McGill Daily à abandonner ses locaux sous le couvert d'excuses combien discutables, l'AEUM porte atteinte à la survie immédiate de ces journaux qui ont maintes fois fait la preuve de leur importance et de leur qualité.

Les deux partis seront en cour mercredi pour tenter de régler le litige.

Quelle vengeance!

Trente ans plus tard, Pleure pas Germaine est porté à l'écran

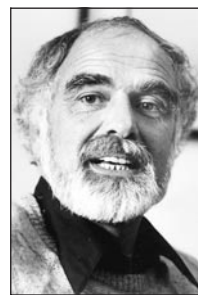
CLAUDE JASMIN
M. Jasmin est auteur.

Permettez à un romancier québécois de raconter à vos lecteurs une aventure excitante. Un producteur de cinéma belge, Éric Van Beuren (Alligator Film), revenant d'une excursion dans nos territoires, notamment en Gaspésie, veut lire, dans l'avion du retour en Belgique, un roman d'ici.

À Mirabel, une librairie de l'aéroport lui conseille de lire *Pleure pas Germaine*, puisque ce producteur-voyageur lui révèle son enthousiasme pour la Gaspésie. C'est un coup de foudre, m'expliquera-t-il dans une première lettre. Mon récit le fascine tant qu'il s'en fait aussitôt un projet de cinéma. Oui, Van Beuren veut absolument en faire un film.

Et il va le faire et il l'a fait ! Car voilà que sa version filmique de *Pleure pas Germaine* (il a gardé mon titre) sera montrée au prochain festival du film de Montréal. Ce sera le premier film de fiction du réalisateur Alain de Halleux qui a rédigé (avec l'aide de son producteur, Éric) le scénario. Je l'ai vu récemment sur une cassette vidéo et j'ai applaudi volontiers l'adaptation visuelle du livre. De Halleux a trouvé des équivalents géographiques pour ce périple tumultueux et qui est aussi une quête de vengeance. L'ainée des enfants, Rolande, passant pour une victime assassinée basamment. Tout y est, avec une fidélité totale aux séquences de mon récit, transposé en Belgique, en France et à la frontière espagnole.

Or, il y a une « petite histoire » à narrer à propos de ce roman *Pleure pas Germaine*. La fameuse querelle du « joul » éclatait durant l'été de 1966. Adversaires et partisans du néo-réalisme de cette époque se colletaient sur la place publique. Nous étions quelques-uns à vouloir renouer avec le monde d'*Au pied de la pente douce*, le monde de *Bonheur d'occasion* mais avec des armes nouvelles, un certain réalisme, plus direct. Aux « Affaires culturelles » à Québec, on allait même dresser une « liste noire » des « joulisants ». Et malheur aux professeurs de littérature québécoise qui osaient mettre au programme *Le cassé*, de Renaud, ou *Les cantouques*, de Godin !



Claude Jasmin

Le sous-ministre, Guy Frégault, scandalisé par l'intrusion du populisme dans nos belles-lettres, y voyait studieusement. Cette censure d'État fit tout un chahut à l'époque. Hélas ! pour les frileux du « bon parler » et du « bien écrire », *Pleure pas Germaine* obtenait dès sa parution (encore très actif en « poche » chez Typo) un énorme succès populaire. Édité à l'automne de 1965 par Gérard Godin (chez Parti-Paris), le roman fut réimprimé sans cesse et encore aujourd'hui. Réginald Martel en a parlé comme d'un « classique québécois ».

On verra que le film belge a transformé ma belle grasse Germaine roussie, émigrante de la Gaspésie dans la métropole, jouée par l'actrice Rosa Renom, en une svelte et dynamique émigrante espagnole de Bruxelles, toujours amoureuse et confiante en son « homme »,

Gilles. Ce Gilles Bédard, joué par l'acteur belge Dirk Roofthoof, misérable héros, pauvre hère ballotté — d'Alain de Halleux n'est plus cet osseux et ténébreux ouvrier en chômage du nord de Montréal mais un solide gaillard chauve, impétueux chômeur dans le pays de Brel, et paternel... à sa drôle de manière.

Mes enfants du roman, joués par Serge Larivière, Cathy Grosjean, Benoît Skalka, y sont formidablement bien campés, pauvres petits suiveurs obligés de ce jeune couple en fuite. C'est un *road-story*. C'est un film modeste, plein d'allant, de vivacité, évoquant la misère de la banlieue industrielle actuelle. Rien à voir avec les machines technologiques hollywoodiennes !

Comme Renaud ou Godin, en 1965, je voulais non pas valoriser le joul, comme des conservateurs excités le crurent, mais illustrer ceux qui parlaient le joul, les laissés-pour-compte de notre société. En 1965, lors de la parution, le refus — et le mépris aussi — des Jacques de Roussan (il écrivit : « traduit en bon français, ce roman obtiendrait le Goncourt »), Gilles Marcotte, (qui ironisa le propos par une illisible critique « jouale » écrite au son), Jean Éthier-Blais (« nous ne commentons point cette sorte de littérature »), André Major (« tu pourras toujours pleurer Germaine, tes enfants ne te comprendront même plus ! ») faisait de *Pleure pas Germaine* un livre régionaliste, de portée locale. Mais voilà qu'un producteur européen y voyait, lui, un thème de portée universelle. Et il décidait de le prouver. Plus de trente ans plus tard, les nombreux lecteurs de mon roman comprendront ma fierté et mon plaisir. Quelle vengeance ! J'espère qu'ils apprécieront le film malgré le « dépaysement » autant que je l'apprécie.

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



ÉTATS-UNIS

Écart rétréci

■ Le choix du sénateur juif Joseph Lieberman comme son colistier pour l'élection présidentielle a permis au candidat démocrate Al Gore de réduire considérablement l'écart qui le plaçait jusqu'à présent loin derrière son rival républicain George W. Bush, selon un sondage publié hier. Ce nouveau sondage USA Today/CNN/Gallup Poll, réalisé après l'annonce du choix de Lieberman, donne 45 % des intentions de vote à Bush et 43 % à Gore. Un précédent sondage effectué les 4 et 5 août pour les mêmes médias donnait 54 % des intentions de vote au gouverneur du Texas et 40 % au vice-président.

d'après AFP

ÉTHIOPIE

Don vendu

■ La police éthiopienne a arrêté deux personnes soupçonnées d'avoir vendu 20 tonnes de céréales destinées aux populations souffrant de la sécheresse dans le sud-est de ce pays, a annoncé hier l'agence éthiopienne ENA. Cette aide alimentaire devait être distribuée dans l'arrondissement de Amdille. Selon un responsable de la police de Jijiga (645 km au sud-est d'Addis Abeba) les policiers ont appréhendé les deux accusés après avoir reçu « un tuyau ». L'aide alimentaire avait été envoyée sur place à partir d'un entrepôt gouvernemental. L'Éthiopie aura besoin de 1,3 million de tonnes d'aide alimentaire cette année pour venir en aide à 10,5 millions de victimes de la sécheresse.

d'après AFP

IRAK

Prisonniers rapatriés

■ Plus de 700 prisonniers de guerre irakiens seront rapatriés d'Irak en deux vagues, aujourd'hui et demain, a annoncé hier à Bagdad le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Les deux groupes comptent au total 721 soldats, capturés par l'Irak durant la guerre irako-iranienne (1980-1988). L'Irak avait annoncé la libération de ces prisonniers le 5 août, précisant que l'opération porterait à 4110 le nombre des irakiens relâchés depuis le début de l'année. L'Irak estime le nombre de ses prisonniers en Irak à 29 000, dont 20 000 ne sont pas enregistrés, et à quelque 60 000 le nombre des disparus. L'Irak affirme pour sa part que 3206 de ses prisonniers restent en Irak.

d'après AFP

BELGIQUE

Candidate à 102 ans

■ Une centenaire belge, Nathalie Van Loock, âgée de 102 ans, figure au septième rang sur la liste du « Gemeentebelangen » (Parti des intérêts de la commune) en vue des élections communales d'octobre à Keerbergen, dans le nord du pays. « Le choix de Nathalie Van Loock est une marque de respect pour les personnes âgées », a expliqué Erik Moris, tête de liste. Le parti GEMBEL a été créé en 1994 par Moris, à l'époque unique candidat de cette formation, et avait remporté 4 % des voix aux élections, score toutefois insuffisant pour obtenir un siège.

d'après AFP

CONGO

Visite de l'Unicef

■ Carol Bellamy, directrice de l'UNICEF, effectuera à partir de demain un voyage de trois jours en République démocratique du Congo (RDC) et au Congo-Brazzaville voisin, a annoncé hier cet organisme à Genève. Ce voyage est destiné à soutenir une vaste campagne de vaccination contre la poliomyélite, lancée par le gouvernement de Kinshasa avec le soutien de l'Unicef. Elle vise à immuniser quelque 11 millions d'enfants en RDC, l'un des 20 pays du monde où le virus de la poliomyélite continuera d'être encore actif à la fin de l'année. Le continent américain est déclaré sans poliomyélite depuis 1994. La région occidentale du Pacifique, y compris la Chine, devrait l'être d'ici novembre prochain.

d'après AFP



Des milliers d'opposants au général Pinochet ont manifesté leur joie au centre de Santiago peu après l'annonce du verdict de la Cour suprême du Chili.

Pinochet perd pour de bon l'immunité parlementaire

d'après AFP et AP
SANTIAGO

La Cour Suprême du Chili a annoncé hier la levée définitive de l'immunité parlementaire du général Augusto Pinochet, rendant possible un procès de l'ex-dictateur pour des crimes commis sous son régime.

La levée de l'immunité de Pinochet a été acquise par 14 voix contre 6, a déclaré à la presse l'un des juges de la Cour Humberto Espejo, à l'issue d'une brève session du tribunal.

Cette requête avait été présentée le 6 mars dernier par le juge Juan Guzman Tapia, chargé de l'instruction des 157 plaintes déposées au Chili contre le général.

Le juge a fondé sa demande sur les seules requêtes concernant les crimes commis par la « Caravane de la mort », une unité militaire qui a parcouru le Chili, fusillant sans procès 74 opposants à la dictature et en faisant disparaître 19 autres en octobre 1973.

La Cour a ainsi confirmé le verdict de la Cour d'appel de Santiago qui avait décidé, le 23 mai dernier, par treize voix contre neuf, de lever l'immunité acquise par Pinochet lors de son entrée au sénat en mars 1998.

La Cour suprême avait déjà établi son verdict le mardi 1^{er} août, mais elle avait décidé de ne le divulguer officiellement qu'une semaine plus tard afin de permettre la rédaction des attendus.

Des milliers d'opposants au général Pinochet ont manifesté leur joie au centre de Santiago peu

après l'annonce du verdict. Rassemblés devant le siège de la Cour suprême, ils se sont ensuite rendus près d'un monument dédié à l'ex-président socialiste Salvador Allende, renversé en septembre 1973 par le sanglant coup d'État de Pinochet.

Le commandant en chef des forces armées chiliennes, le général Ricardo Izurieta, a pour sa part assuré l'ex-dictateur du soutien de l'armée, lors d'une visite à son domicile dans le quartier résidentiel de La Dehesa, à l'est de Santiago.

« Nous lui avons fait part de tout notre appui et de notre solidarité dans ce moment difficile pour lui », a déclaré le général Izurieta, alors que les partisans de l'ex-dictateur, regroupés à la Fondation Augusto Pinochet à Santiago, se préparaient à manifester en fin de journée.

Le gouvernement a demandé aux partisans du général d'accepter la décision de la Cour et de l'accueillir « comme l'expression des tribunaux de justice auxquels nous devons tous respect et obéissance ». Il a également appelé les opposants de Pinochet à maintenir un climat de « modération et de respect envers tous ceux qui reçoivent aujourd'hui ce verdict avec frustration et désenchantement ».

Attentats à Madrid et au Pays basque

Un président du patronat et adversaire déclaré de l'ETA est tué

Associated Press
MADRID

Une voiture piégée a explosé hier dans le centre de Madrid, faisant au moins onze blessés dont deux enfants, quelques heures seulement après un précédent attentat qui avait fait un mort au nord du Pays basque.

La bombe a explosé à 18 h 45 heure locale dans la rue Calle Platerias, dans une zone résidentielle située au nord-ouest du centre-ville, selon une porte-parole de la police. La police avait reçu quelques minutes auparavant un appel d'un homme se réclamant de l'ETA et annonçant l'attentat, a-t-elle précisé.

Cet attentat est le onzième en moins d'un mois et le dix-huitième (réussi ou non), depuis la rupture de la trêve par l'ETA en décembre 1999.

Selon la porte-parole de la police, au moins deux ouvriers en bâtiment, un gardien de sécurité et deux enfants en bas âge ont été blessés. Les responsables de la ville faisaient pour leur part état de 11 blessés, dont un grave.

La voiture piégée, une Peugeot 205, a explosé moins d'une demi-heure après un discours télévisé du premier ministre espagnol, Jose Maria Aznar, qui dénonçait le précédent attentat de l'ETA en réaffir-

mant la fermeté du gouvernement face à la violence terroriste. La police a déclaré qu'elle n'était pas encore certaine de la cible visée par cet attentat.

Plusieurs ambulances et des voitures de police se sont immédiatement rendues sur les lieux. La zone de l'attentat a été bouclée par la police, qui fouillait la zone à la recherche d'autres bombes.

« Les assassins qui appartiennent à ce groupe terroriste ne laissent pas le peuple espagnol vivre en paix », s'est indigné le maire de Madrid, Mercedes de la Merced, qui s'est rendu hier sur les lieux de l'attentat dans la capitale espagnole. « Nous espérons que cette explosion ne se conclura par aucun mort », a-t-il ajouté.

Quelques heures auparavant, un autre attentat à la voiture piégée avait fait un mort, hier midi, à Zumaya, au Pays basque espagnol. Un chef d'entreprise, président du patronat de la province basque de Guipuzcoa, a été tué dans l'explosion. L'industriel est la huitième victime des assassinats attribués aux séparatistes de l'ETA depuis la rupture de la trêve.

José Maria Korta, 52 ans, dirigeait une entreprise de machines-outils. Selon la police, c'est à 12 h 20, alors qu'il garait son véhicule sur le parc de son usine, dans la zone industrielle de Zumaya, qu'une voiture piégée installée à

le fils cadet du général, Marco Antonio Pinochet Hiriart, a, quant à lui, affirmé que l'état de santé de son père ne lui permettait pas d'être soumis à un long procès. « Il n'est pas en condition de faire face à un procès aussi long. Il n'en verrait probablement pas la fin », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, de l'aveu même de l'un des avocats à l'origine de l'ouverture de la longue procédure, le communiste Eduardo Contreras, le juge le vieux général, âgé aujourd'hui de 84 ans, pour ses atteintes aux droits de l'homme « pourrait prendre jusqu'à huit ans ». « Je ne vois pas Pinochet emprisonné », a ajouté son collègue Me Hugo Gutiérrez, qui représente un des plaignants.

Les avocats de l'ancien dictateur ne manqueront pas d'utiliser toutes les ressources du droit chilien pour retarder le procès. L'un des premiers obstacles que devra franchir le juge Guzman concerne l'état de santé du général. La loi chilienne impose un examen de santé avant tout procès pour une personne de plus de 70 ans.

Or, Pinochet est malade : il souffre de diabète, porte un stimulateur cardiaque et a subi trois légères attaques cérébrales durant ses 16 mois d'assignation à résidence sur le territoire britannique, entre octobre 1998 et mars 2000. Ses proches affirment en outre que Pinochet est réticent à l'idée d'un examen médical, craignant que celui-ci n'établisse qu'il n'est pas en état mental de subir un procès, ce qui ternirait son image historique.

Les Chiliens de Montréal se réjouissent

SYLVAIN LAROCQUE

Plusieurs Montréalais d'origine chilienne se réjouissent de la levée de l'immunité parlementaire du général Augusto Pinochet, annoncée hier par la Cour suprême du Chili.

« Je suis très content, ça faisait longtemps qu'on attendait ça », dit Pedro Riffo, professeur d'espagnol au Collège Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse et vice-président de l'Association chilienne du Québec. Sa famille et lui ont fui le pays à la suite du coup d'État dirigé par Pinochet en 1973.

« Je ne croyais pas que le Chili allait faire ça », renchérit Patricio Henriquez, un Montréalais d'origine chilienne qui a réalisé Images d'une dictature, un documentaire sur le régime de Pinochet.

Pedro Riffo et Patricio Henriquez, comme bien d'autres Chiliens expatriés, n'avaient plus vraiment espoir de voir un jour la justice chilienne se pencher sur l'ex-dictateur, qui fait l'objet de 157 plaintes déposées par les familles de quelque 3 000 personnes décédées ou disparues lors de sa dictature.

La décision d'hier surprend d'autant plus Pedro Riffo que « les juges sont en général de droite au Chili », selon lui. Or, les juges de la Cour suprême chilienne ne sont plus les mêmes qu'en 1990, année du départ de Pinochet. « Avant, c'était une cour de dinosaures, dit M. Henriquez. Aujourd'hui, une bonne partie des juges ont été nommés par des gouvernements démocratiques. »

« À bien y penser, les juges ne pouvaient pas fermer les yeux là-dessus », dit M. Riffo. C'était trop gros. Les juges ont dû se dire: que vont penser les autres pays si on ne fait rien? »

Patricio Henriquez se dit particulièrement heureux que ce soit le Chili qui prenne des mesures pour juger l'ex-dictateur. « J'ai toujours été contre le fait que Pinochet soit jugé par des tribunaux d'autres pays, comme le Royaume-Uni ou l'Espagne, explique-t-il. La justice internationale est souvent administrée par les pays du Nord, qui n'ont pourtant pas de leçon de démocratie à nous faire. Il est important que la justice soit liée au développement de la démocratie dans un pays. »

Le réalisateur demeure néanmoins sceptique quant à l'issue du processus judiciaire. « On peut se demander si les arguments qu'ont servis les avocats de Pinochet à Londres et qui lui ont permis d'être épargné par la justice européenne seront invoqués devant les tribunaux chiliens », dit-il. Le 2 mars dernier, les autorités britanniques avaient libéré Pinochet, qui est âgé de 84 ans, en donnant pour motif son état de santé précaire.

Quoi qu'il arrive, M. Henriquez croit que le sort de Pinochet est déjà scellé. « Même s'il n'est pas reconnu coupable des crimes qu'on lui reproche, on peut déjà dire qu'il aura terminé son règne dans l'indignité. Il ne pourra pas être salué comme un grand chef d'État. Les médecins et les juges peuvent débattre de son cas longtemps, mais c'est la perception des gens qui prévaudra. »

L'armée, qui dit toujours soutenir l'ex-dictateur, ne représente pas une réelle menace aux yeux de M. Henriquez. « Les militaires sont isolés. Nous ne sommes plus du tout en 1970: le Chili est devenu néo-libéral comme le voulaient les États-Unis. Je doute beaucoup que les Américains appuient l'armée chilienne aujourd'hui. Ils n'ont aucun intérêt à le faire. »

Tous les Montréalais d'origine chilienne ne sont toutefois pas emballés par la levée de l'immunité. « Les médias ont fait un monstre de Pinochet », lance le Dr Eduardo Aparicio, un dentiste qui a quitté le Chili après l'élection du gouvernement socialiste d'Allende. Selon lui, Pinochet a sauvé le pays en diversifiant son économie.

« C'est pas correct, cette décision-là, dit-il. Ils se sont trompés de personne. Ils n'ont pas cherché les vrais coupables des assassinats, les terroristes. Je pense que la décision va créer des problèmes au Chili. »

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

9 août 2000

Page B4 manquante

Monde

Eisenhower aurait ordonné l'élimination du président congolais Lumumba

C'est ce que révèle un document des Archives nationales américaines publié cette semaine

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Selon un document des Archives nationales américaines publié cette semaine, Dwight Eisenhower, président des États-Unis de 1953 à 1961, aurait ordonné l'assassinat du premier ministre du Congo de l'époque, Patrice Lumumba.

Le document, cité hier par le *Washington Post*, relate une discussion qui a eu lieu en 1960. Un délégué du Conseil national de la sécurité déclara avoir été témoin d'une conversation entre celui qui était directeur de la CIA à ce moment, Allen Dulles, et le président Eisenhower lui-même. Selon le quotidien américain, cette conversation du 18 août 1960 mentionnait l'élimination de Patrice Lumumba.

« Ça ne me surprend pas le moindre du monde », déclare Lomomba Emongo, un Congolais qui vit à Montréal. M. Emongo a déjà publié deux livres sur l'histoire de son pays. Un troisième paraîtra à la rentrée littéraire.

Les plans américains dévoilés dans les documents présentés cette semaine parlent d'emploi.

sonnement. Le directeur de la CIA aurait envoyé un médecin au Congo pour effectuer la besogne meurtrière. Mais les choses ne se sont pas passées ainsi : le premier ministre Patrice Lumumba a été enlevé par des adversaires congolais et tué le 17 janvier 1961. Cet attentat est toujours sujet à de nombreuses études et interrogations : selon le livre *L'Assassinat de Lumumba*, l'armée belge serait impliquée dans le meurtre.

« L'ordre ne pouvait certainement pas venir uniquement de la Belgique, maintient Lomomba Emongo. Il fallait l'aval des États-Unis. »

Au moment des ces actes, le Congo se trouvait dans une tourmente historique. « Sartre appelait ça le néo-colonialisme », explique l'historien congolais. Selon lui, les puissances internationales cherchaient un moyen de continuer d'exploiter les pays qui venaient d'accéder à l'indépendance. Si Patrice Lumumba collectionnait les ennemis, c'est qu'au moment où il aurait dû choisir entre l'Est et l'Ouest, il tenait farouchement à rester neutre. « C'est ce qui s'appelle le principe du neutralisme positif », explique l'auteur qui précise pourtant que tôt ou tard, plusieurs dirigeants africains qui défendaient ce principe ont fini par plier. « Lumumba est un des rares qui est resté intransigent », explique M. Emongo.

Au moment de son assassinat, les pouvoirs du premier ministre du Congo étaient incroyablement affaiblis. Selon l'historien Emongo, il n'avait plus le contrôle de l'armée et n'avait plus de fonctionnaires derrière lui. Le premier ministre n'avait pas d'avantage d'appui à l'échelle internationale. Lumumba avait contacté l'ONU pour gérer la crise congolaise et on lui avait répondu qu'il s'agissait de problèmes internes, raconte M. Emongo. L'homme politique s'était alors tourné vers l'URSS, ce qui avait donné des munitions à ceux qui le considéraient communiste. « À partir du moment où on vous taxait de communiste, on signait votre arrêt de mort », explique Lomomba Emongo.

Alors pourquoi vouloir éliminer un premier ministre tant affaibli ? « Au nom de ce qu'il représentait », répond l'historien. « Lumumba souhaitait une décolonisation totale », précise-t-il. Sans dictateur ni présence d'un capitalisme international pileur.

Lumumba avait échappé à plusieurs autres attentats en 1960. Selon M. Emongo, le premier ministre du Congo avait un charisme rare, et c'est pour éviter un soulèvement populaire qu'il aurait été tué à l'extérieur de la capitale nationale ;

Selon le *Washington Post*, le document présenté cette semaine stipule que l'élimination de Lumumba était considérée en 1960 comme une urgence et une priorité.

Le dernier grand quotidien réformateur d'Iran suspendu

d'après AFP
TÉHÉRAN

Les conservateurs iraniens se sont livrés hier à une démonstration de force avec la suspension par la justice du dernier grand quotidien réformateur et une manifestation de soutien au numéro un du régime face aux députés partisans d'une libéralisation de la presse.

La justice, dominée par les conservateurs, a suspendu jusqu'à nouvel ordre la publication du journal *Bahar*, dirigé par Saïd Pour-Azizi, un responsable des services de presse de la présidence. Il est interdit en raison « de multiples plaintes et irrégularités », notamment « la publication d'informations fabriquées de toutes pièces et mensongères », selon le tribunal de la presse.

Le journal avait publié hier en première page une déclaration du frère du président réformateur Mohammad Khatami, Mohammad-Reza, selon lequel le retrait dimanche de l'ordre du jour du Parlement (Majlis), sur ordre du Guide de la République, l'ayatollah Ali Khamenei, d'un amendement destiné à libéraliser le code de la presse était « un complot organisé contre le Majlis ».

Ce texte visait à enrayer l'offensive de la justice contre la presse réformatrice.

Manille admet que des rançons ont été payées pour la libération d'otages

Agence France-Presse
JOLO, Philippines

Le négociateur principal du gouvernement philippin dans la crise des otages, Roberto Aventajado, a reconnu pour la première fois hier que des rançons avaient été payées au groupe rebelle Abu Sayyaf pour obtenir la libération de deux Allemands, six Malaisiens et trois Philippins.

« Beaucoup de gens mènent des négociations parallèles. Ils contactent l'Abu Sayyaf directement », a déploré Aventajado. Le chef d'état-major de l'armée philippine, Angelo Reyes, s'est montré plus précis en affirmant que 245 millions de pesos (8,14 millions CAN) avaient déjà été versés aux rebelles.

« Cela pose un gros problème parce qu'il semble que l'Abu Sayyaf achète maintenant des armes », a déclaré de son côté le secrétaire philippin à la Défense, Orlando Mercado. Le prix d'un fusil mitrailleur M-16 sur le « marché » de Jolo a triplé à 60 000 pesos (1994 dollars CAN) en raison d'une très forte demande, a-t-il ajouté.

Manille affirme s'en tenir à sa politique de non paiement de rançon, mais « le gouvernement philippin ne peut pas empêcher (de tels paiements) par des particuliers, des agences ou des gouvernements étrangers car ce sont eux qui paient », a affirmé Ronaldo Zamora, principal conseiller du président philippin Joseph Estrada.

« Même si nous leur disons qu'ils ne peuvent pas, même si nous leur disons que le gouvernement a une politique de non-paiement de rançon, lorsque c'est le

moment, ils trouvent un moyen pour payer », a-t-il déploré, sans toutefois identifier les particuliers ou gouvernements qui auraient payé de telles rançons.

Andreas Lorenz, journaliste allemand, correspondant du magazine *Der Spiegel*, avait reconnu avoir été libéré à Jolo après le paiement par son journal d'une rançon dont le montant n'a pas été révélé. Les rebelles de l'Abu Sayyaf réclamaient trois millions de dollars US pour sa libération, avait-il dit.

Les rebelles de l'Abu Sayyaf, qui disent lutter pour l'instauration d'un État islamique dans le sud des Philippines, où est concentrée la minorité musulmane du pays, avaient capturé 21 personnes, dont dix touristes occidentaux, le 23 avril dernier sur l'île malaisienne de Sipadan avant de les conduire par bateau à Jolo.

Ils ont depuis relâché six des neuf otages malaisiens qui figuraient dans ce groupe et une otage allemande, Renate Wallert. Mais ils ont aussi pris de nouveaux otages, dont trois journalistes français de la chaîne de télévision France 2, le journaliste allemand du *Spiegel* et deux journalistes philippins. Ces derniers ont également été relâchés.

Le groupe rebelle détient toujours 17 otages : cinq Français, deux Allemands, deux Finlandais, deux Sud-Africains, une Franco-Libanaise, trois Malaisiens et deux Philippins, tous capturés le 23 avril à l'exception des trois journalistes français. Trois ouvriers philippins ont également été pris en otages la semaine dernière.

Coup d'arrêt au timide processus de paix au Cachemire

Agence France-Presse
NEW DELHI

Annonce de la reprise des hostilités, nouvelles accusations indiennes contre le Pakistan : le timide processus de paix au Cachemire a connu hier un dangereux coup d'arrêt avec la décision du groupe rebelle Hizbul Mujahideen de rompre le cessez-le-feu unilatéral qu'il avait décrété le 24 juillet.

L'armée indienne a aussitôt averti qu'elle riposterait à toute attaque du Hizbul, l'un des principaux mouvements de la guérilla séparatiste cachemir.

Dans le même temps, le gouvernement de New Delhi a accusé celui d'Islamabad d'avoir fait « dérailler » le processus de paix naissant en « faisant pression » sur le Hizbul et en cherchant à s'impliquer comme « partie » dans les négociations.

« Nous donnons l'ordre à tous les commandants et aux mujahideen sur le terrain de rompre le cessez-le-feu et de poursuivre toutes leurs missions sur les objectifs désignés », a déclaré, depuis le Pakistan, Syed Salahuddin, commandant suprême du Hizbul Mujahideen.

« Les dirigeants indiens n'ont pas réussi à répondre à notre démarche qui avait brisé la glace et qui aurait pu être productive et significative », a-t-il ajouté.

À Muzaffarabad, capitale de la partie pakistanaise du Cachemire, tous les autres groupes de la guérilla ont salué la décision du Hizbul, affirmant que leur « guerre sainte » contre l'Inde allait désormais prendre un « nouvel essor ».

Dès la semaine dernière, le Hizbul avait lancé un ultimatum à l'Inde, exigeant la tenue de négociations « tripartites » (Inde, Pakistan, partis cachemiris) et « sans condition préalable ». Cet ultimatum a expiré hier.

« Si le cessez-le-feu est rompu et s'ils reprennent les hostilités au Cachemire, l'armée (indienne) prendra toutes les précautions, dans l'intérêt du maintien de la sécurité », a affirmé un porte-parole du ministère de la Défense à New Delhi.

Le 24 juillet, le Hizbul Mujahideen avait créé la surprise, en décrétant un cessez-le-feu unilatéral de trois mois et en se déclarant disposé à des négociations avec le gouvernement indien.

New Delhi avait répondu à l'initiative, en invitant « tous » les groupes et partis cachemiris à des discussions, sous l'égide du ministère indien de l'Intérieur.

Cependant, dans la nuit du 1^{er} au 2 août, plusieurs massacres ont ensanglanté la partie indienne du Cachemire. Au total, 98 morts ont été dénombrés, principalement parmi des civils hindous.

cliquez www.jobboom.com

Carrières professions



ACUFIL

Filiat de ISPAT INTERNATIONAL N.V.

Tréfilerie de fil d'acier de 200 employés

COORDONNATEUR SENIOR, ENTRETIEN

Diriger et organiser le département de l'entretien, comprenant plus de 20 employés de métier. Planifier et faire le suivi du travail des employés d'entretien. Gérer le budget et contrôler les achats de biens et services du département. Mettre en place un système (informatisé) de maintenance préventive. Construire et coordonner les activités d'un magasin. Améliorer la motivation, la communication et le travail d'équipe entre les employés.

Vous devez être diplômé(e) en génie mécanique ou électrique avec 5 à 10 années d'expérience en gestion d'entretien. Français, anglais, parlés et écrits. Être familier avec les logiciels de M.P. Fort « leadership » et grands talents de meneur, dynamique, bon communicateur et bon « coach ».

Si vous possédez ces prérequis, faites parvenir votre C.V. d'ici le 18 août 2000 à :

ACUFIL
Ressources humaines
5900, rue St-Patrick
Montréal (Québec)
H4E 1B3
Télécopieur: (514) 762-5283

2880987

ARCHITECTE OU TECHNICIEN

- Avec ou sans expérience;
- Bonne maîtrise d'Autocad 14
- Poste permanent, 40 heures/semaine;
- Région Saint-Jean-sur-Richelieu
- Salaire à déterminer;
- Doit posséder une automobile.

Faire parvenir votre C.V. à :

Lucien Bergeron, architecte
333, Bissonnette
Sabrevois (Québec) J0J 2G0
Tél.: (450) 347-3916
Fax: (450) 347-6112

2880983

Technicien(ne) - Dessinateur en génie civil

Poste temps plein
Filiatrait, McNeil et associés - Laval

Exigences :

- Détenir un DEC en génie civil;
- Spécialisé(e) en dessin Autocad v. 14 ou 2000;
- Bilingue (un atout);
- Minimum 5 années d'expérience.

Fonctions :

- Assister les ingénieurs à la conception;
- Coordination de projets;
- Mise en plans des projets.

Veuillez faire parvenir votre C.V. par télécopieur :

(450) 662-3645

2879564

Planificateur financier / Planificateur successoral

Chez Clarica, nous aidons les gens à faire des choix financiers avisés depuis plus de 130 ans. Chef de file en matière de solutions financières au Canada, nous sommes spécialistes en placements, en assurance-vie et en avantages sociaux.

Au sein d'une équipe composée de professionnels salariés, vous offrirez des services de planification financière au personnel de vente, préparerez des analyses et ferez des recommandations sur les besoins financiers et successoraux de clients. Vous devrez accompagner le personnel de vente lors de rendez-vous chez les clients et donnerez des ateliers et des séminaires de formation.

Vous savez travailler en équipe, notamment avec du personnel de vente, des clients et leurs conseillers professionnels. Vous possédez au moins deux années d'expérience en planification financière dans le secteur de l'assurance-vie, de fortes compétences pour l'analyse, la rédaction et la présentation, en plus d'une connaissance pratique des ordinateurs personnels, et de l'expérience avec les logiciels de planification financière. Vous détenez un diplôme d'études universitaires, de préférence en droit, et un diplôme de planification financière de l'IQPF.

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt, mais nous ne communiquerons qu'avec ceux qui seront retenus.

Veillez faire référence au dossier CCBU317 lorsque vous adresserez votre curriculum vitae à :

Pierre Gadbois, directeur, Services de planification financière
Clarica, compagnie d'assurance sur la vie
1555, rue Peel, bureau 1000
Montréal (Québec) H3A 3L8
Télécopieur: (514) 284-4248
www.clarica.com

2880977

OPPORTUNITÉ DE CARRIÈRE INTERNATIONALE MOYEN-ORIENT

Nous sommes l'un des plus importants groupes laitiers au Moyen-Orient possédant notre propre ferme laitière ayant 20 000 vaches laitières. Nous possédons des installations ultramodernes ainsi que des technologies de pointe reliées à l'élevage des vaches laitières, l'exploitation du lait et son embouteillage (aseptique, frais, yogourt, beurre, fermenté, etc.). Suite à une importante restructuration et un besoin urgent d'apporter du sang nouveau à la compagnie, nous désirons embaucher les personnes suivantes:

- 1) **Directeur d'usine:** exploitation, conservation et embouteillage des produits laitiers.
- 2) **Directeur des étables et de la ferme** (Gestion du troupeau, hygiène, santé, productivité).
- 3) **Directeur Qualité Totale** (Contrôle Qualité, Assurance Qualité, ISO).

Les candidats doivent avoir une expérience préalable d'au moins 5 ans dans l'industrie laitière avec une formation académique reliée au même domaine. Nous offrons aux candidats sélectionnés un salaire intéressant exempt d'impôts et une gamme généreuse d'avantages dans le cadre d'un contrat outre-mer de deux ans ou plus renouvelable.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur candidature par fax au:

011 966 1 498-2300 ou par courriel au:
abdallah@elopakobeikan.com.sa

2880703

selco

Stand - Design - Communication

Une entreprise manufacturière de stand d'exposition, recherche un:

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Exigences : Étude post-secondaire, (en design industriel si possible) Connaissance pratique en aluminium et en menuiserie Minimum 3 ans d'expérience en production Connaissance en design de conception 3D Expérience travail au sein d'une P.M.E. Bilinguisme indispensable Posséder son permis de conduire

Nous offrons: Poste à temps plein Excellente condition de travail Salaire compétitif Bonne perspective d'avenir.

Veillez faire parvenir votre c.v. avant le 15 août 2000 au:
3555 Ashby, Ville Saint-Laurent, (Québec) H4R 2K3

2879593

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

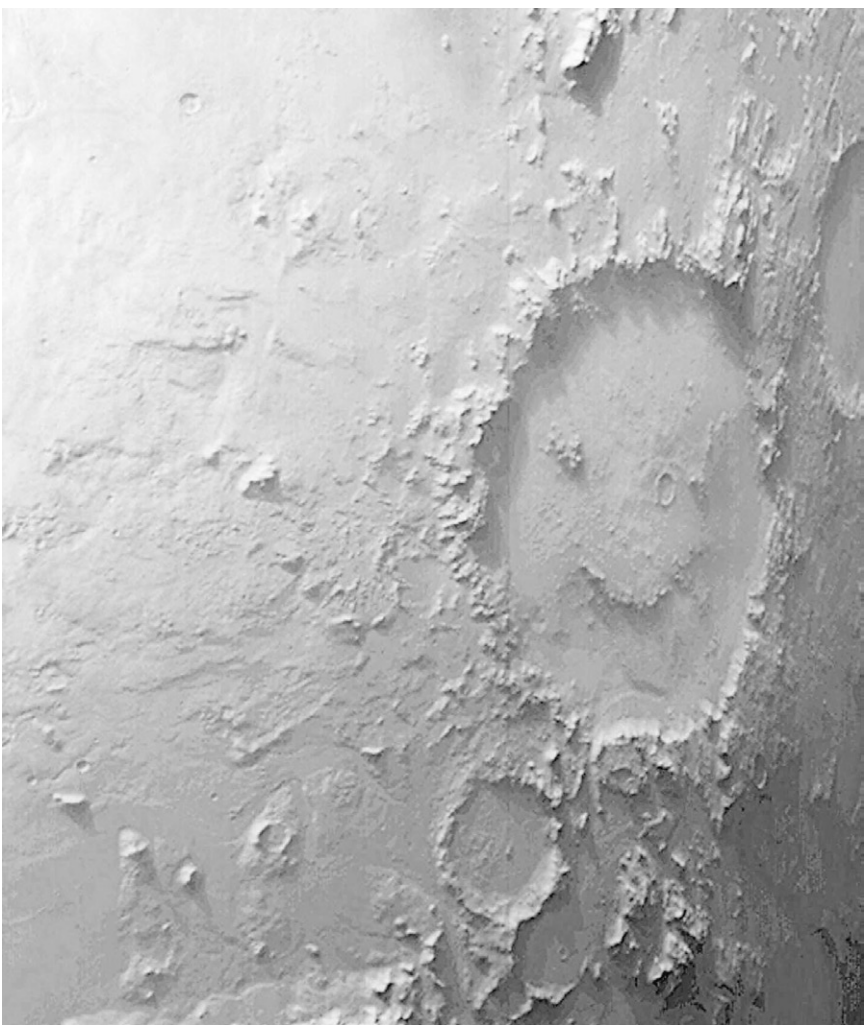
Québec 

La Presse

9 août 2000

Page B6 manquante

Actualités



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Le «cratère au visage joyeux», l'un des paysages de Mars, dont l'île désertique de Devon reproduit plusieurs caractéristiques. La poussière, notamment, est abondante sur la planète rouge comme à Devon.



PHOTOTHÈQUE, La Presse

La Mars Society a pour ambition de promouvoir l'exploration humaine de Mars, dont la surface n'a jusqu'à maintenant été foulée que par des robots.

Une maison de Martiens en Arctique

À Devon, une association privée tient une base pour simuler l'exploration de Mars

FABRICE NODÉ-LANGLAIS
Le Figaro, DEVON ISLAND

Devon Island, dans l'Arctique canadien, à 1600 km au sud du pôle Nord, est la plus grande île inhabitée de la planète. Sur cette terre désertique où la neige dévoile en été des étendues rocaillieuses à perte de vue, les Inuits eux-mêmes ne se sont pas établis. Et pourtant, depuis quelques jours, un étrange bâtiment cylindrique blanc monté sur pilotis se détache sur le plateau désolé, au bord du cratère Haughton.

Cet édifice préfigure le module d'habitation des premiers astronautes qui, un jour peut-être, fouleront la poussière rouge de Mars. Ce n'est pas la NASA qui a érigé la construction mais un groupe privé, la Mars Society, dont l'activité consiste à promouvoir l'exploration humaine de la planète voisine, toujours pas inscrite au programme de l'agence spatiale américaine. Ce chantier de 150 000 dollars a été en partie financé par Pioneer Astronautics, l'entreprise de Robert Zubrin, le président de la Mars So-

ciety. Il est aussi parrainé par la société Internet Flashline et la chaîne de télévision Discovery. Depuis le 31 juillet, cinq membres de la Mars Society se sont installés à l'intérieur de leur modeste base de deux étages, encore dépouillée d'équipement. L'objectif de Robert Zubrin n'est pas de tester comment réagirait un équipage d'astronautes en isolement prolongé. « Nous voulons plutôt voir quels problèmes concrets se poseraient aux premiers explorateurs. » Exemple : « Comment isoler l'habitation de la poussière », abondante sur Mars, comme sur Devon Island. « Quelle sera la consommation d'eau de l'équipage ? C'est un paramètre clé, assure Bob Zubrin. On sait combien un homme boit chaque jour, mais à long terme, quelle est la consommation d'eau nécessaire au bon moral d'un équipage ? » Selon le projet de mission

martienne conçu sur le papier par Zubrin lui-même, et considéré par la communauté scientifique comme réaliste, compte tenu des positions relatives des deux planètes et des contraintes de voyage, la première mission martienne devra rester dix-huit mois sur place dans un univers hostile.

Bob Zubrin et ses partenaires de la Mars Society ont choisi la forme cylindrique pour leur base car la maison des premiers explorateurs de la planète rouge épousera les contours de la coiffe d'une grosse fusée de la classe Saturne 5 ou Energia. L'édification du bâtiment sur un site aussi isolé n'a pas été sans peine. Il y a quelques jours, Bob Zubrin, pas rasé, peau brûlée par le soleil qui ne pardonne pas à cette latitude où la couche d'ozone protectrice s'effiloche, avait les traits tirés et la voix cassée. C'est que ce projet qui fleurit l'amateurisme a failli être abandonné.

Début juillet, un largage de matériel par parachute a mal tourné. Une charge s'est décrochée de la toile à 300 mètres du sol et s'est écrasée. Résultat : la grue de montage ainsi que les planchers de fibre de verre ont été cassés. Les douze panneaux de 400 kilos ont été péniblement hissés à bras d'hommes et à l'aide d'un treuil électrique fixé à un fragile échafaudage.

Une demi-douzaine de jeunes Inuits participent au chantier. Une condition indispensable pour conserver de bonnes relations avec la jeune province canadienne du Nunavut qui administre Devon Island. Parmi eux, Samson Ootoowak ne voulait à aucun prix rater l'aventure. Ce garçon de 20 ans a grandi pas très loin de Devon Island, à Pond Inlet, sur la terre de Baffin, dans la toundra. Ce fils de mécanicien est parti étudier l'astrophysi-

que à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Le rêve de Samson : devenir astronaute, être le premier Inuit de l'espace.

Il est convaincu que l'édicule blanc préfigure l'exploration de Mars. Les services de communication de la NASA, prudents, tiennent à souligner que ce projet, plus médiatique que les recherches géologiques et biologiques menées sur place par l'agence, n'est pas de leur ressort. Mais dans le désert de Devon Island, les deux équipes s'entremêlent et partagent le même campement. Et pour cause, Pascal Lee, le jeune astronome français qui dirige la campagne de la NASA, est également membre de la Mars Society et responsable scientifique de la base. Le court été polaire est déjà avancé. Le 9 août, alors que le soleil commencera de nouveau à se coucher, les humains quitteront Devon Island. Seul restera le cylindre blanc. Et c'est pendant la campagne de l'été 2001 qu'un équipage entamera ses premières vraies chroniques martiennes en Arctique.

DEMAIN : Les microbes cachés du désert polaire

PUBLICITÉ

Ce que tous les aînés devraient savoir au sujet des hypothèques inversées

Grâce au Programme Canadien de Revenu Résidentiel, les aînés âgés de 62 ans et plus peuvent tirer de leur patrimoine un montant en espèces de 15 000 \$ à 200 000 \$ comptant.

Le programme est aussi appelé hypothèque inversée parce que vous n'avez rien à rembourser tant que vous résidez dans votre maison. Le capital et les intérêts sont remboursés par vos héritiers, ou vous-même si vous décidez de vendre.

Vous n'avez pas à vendre votre maison pour avoir accès à l'argent dont vous avez besoin. Vous demeurez dans la maison que vous aimez et vous conservez toujours votre droit de propriété.

Vous pouvez déménager ou rembourser l'hypothèque quand vous le voulez. Votre participation au programme n'affectera pas votre supplément de revenu garanti.

Le programme vous donne accès à des fonds sous forme de rente viagère mensuelle, de montant en espèces ou une combinaison des deux.

Bon nombre d'aînés utilisent le programme pour améliorer leur style de vie : avoir de l'argent pour voyager, rénover leur maison ou acheter une voiture.

«Un grand merci d'avoir réglé nos affaires financières avec autant de courtoisie et de compétence. Nous sommes ravis de notre programme et beaucoup plus rassurés quant à l'avenir.»

G.B., Maple Ridge

Vous pouvez obtenir de l'information sur ce programme auprès de la Banque de Montréal du Groupe Financier Banque Royale, de la Banque Toronto-Dominion, de la Banque Scotia, de la Banque Nationale ou de la Banque HSBC Canada.

Pour savoir comment le Programme Canadien de Revenu Résidentiel peut améliorer votre vie, appelez sans frais le 1 888 749-9785 et commandez une trousse d'information gratuite et sans obligation.

 PROGRAMME CANADIEN DE REVENU RÉSIDENTIEL

Appelez sans frais au 1 888 749-9785 aujourd'hui.

CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES

demandés, à temps partiel, pour la livraison de **La Presse** à domicile

- Avec ou sans voiture
- À commission

Dans les secteurs suivants:

- Ahuntsic
- Montréal-Nord
- Saint-Laurent

Responsabilités

- Livraison de La Presse devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h, le week-end.

- Perception des abonnés.

Pour joindre l'entrepreneur de votre région,

M. Jean-Guy Desjardins

composez le **(450) 434-9292**
Courriel : jdesjard@lapresse.ca

Les petites annonces

Marché aux puces

240

7 jours consécutifs

pour seulement

24,99 \$* pour 3 lignes

1,19 \$* par ligne, par jour additionnel
* taxes en sus

La Presse

(514) 285-7111
sans frais 1 800 361-5013

Pour cette offre spéciale, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation. Payables avant publication.

REPORTAGE PUBLICITAIRE

LA RENTRÉE

Un cahier spécial éducation à ne pas manquer aujourd'hui dans

La Presse

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

9 août 2000

Page B8 manquante